



Spécial Projet de développement du territoire

### *Le Mot du président*

Après bientôt 13 ans d'existence, la Communauté de Communes du Val de l'Ailette a en quelque sorte atteint aujourd'hui son rythme de croisière.

Même s'il nous faut sans cesse chercher à améliorer le service que nous proposons à la population au travers de nos actions, il est temps de réfléchir à l'avenir que nous souhaitons pour notre territoire et au rôle qu'y jouera notre communauté.

Car, loin d'être une structure surnuméraire, la CCVA est là pour fédérer, mutualiser, organiser tout ce qui demain ne pourra voir le jour qu'à condition d'agir ensemble.

C'est pourquoi, depuis quelques semaines, les membres du bureau travaillent avec l'aide d'un cabinet conseil à cerner les orientations stratégiques nécessaires au développement de notre territoire. Rendre nos villages attractifs en améliorant notre cadre de vie, développer une économie touristique, améliorer la communication dans tous ses aspects... Voilà les premières pistes que nous avons identifiées.

Mais nous avons besoin de vous tous pour œuvrer à ce projet de territoire qui n'oubliera personne et nous vous proposerons donc très prochainement des réunions spécifiques à ce sujet.

Dans cette perspective, nous vous prions de trouver ci-après quelques éléments qui, nous l'espérons, pourront nourrir votre propre réflexion.

Bonne lecture

**Thierry Lemoine**

# ***UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE POURQUOI ? COMMENT ?***

Depuis presque deux ans maintenant le nouveau conseil communautaire est régulièrement appelé à se positionner sur des orientations pour réorganiser, développer certains domaines de compétences de la CCVA.

**Aujourd'hui il faut aller plus loin et penser les orientations de façon plus globale et impulser une véritable dynamique à notre territoire.**

## **Pourquoi ?**

Aujourd'hui :

- les financeurs (Conseil Général, Régional, Europe) insistent de plus en plus fermement pour que les projets présentés s'intègrent dans une réflexion globale menée à une échelle intercommunale voire intercommunautaire ;
- les subventions, dans le contexte financier contraint qui s'annonce, seront réservées à des projets d'envergure solidement motivés et structurés. Cela peut même aller jusqu'à une mise en concurrence des projets des collectivités (FEDER) ;
- les finances locales sont dans la tourmente ;
- l'évolution de la réglementation (accessibilité, SPANC...) génère des charges supplémentaires qu'il nous faut assumer.

**Face à cette situation que vous connaissez tous pour la vivre au quotidien, il nous est apparu de notre responsabilité, en tant qu'élus d'une collectivité au service d'un territoire, d'initier une réflexion sur l'avenir que nous lui souhaitons.**

Paradoxal nous direz-vous en ce contexte plus qu'incertain de réformes, de contraintes budgétaires... ? Tout à fait logique et essentiel au contraire ! parce qu'en période d'incertitude il vaut mieux se fixer des objectifs, aussi modestes soient-ils, et essayer de les atteindre.

C'est ainsi que tout naturellement nous en sommes venus à travailler sur un **projet de développement du territoire.**

## Qu'entendons-nous par projet de développement du territoire ?

**Ce n'est pas un SCOT, un PLU ou un quelconque document réglementaire.**

C'est avant tout **une démarche** qui, à partir d'un constat partagé des atouts et des faiblesses de notre territoire, nous permettra d'identifier les axes possibles de développement ;

C'est **une réflexion** dont la teneur pourra dépasser les compétences pures de la Communauté de Communes pour intégrer tous les domaines d'actions que nous souhaiterons aborder ;

C'est également **un outil pour identifier et utiliser plus efficacement les forces vives** (moyens humains et financiers) nécessaires à la réalisation des projets importants pour l'avenir du territoire ;

C'est en quelque sorte **une feuille de route** dont les élus décident de se doter et qui permettra de donner aux agents de nouvelles perspectives dans leur mission de service public ;

**Cette démarche de construction d'un projet de développement du territoire, nous voulons la partager avec vous.**

## Comment ?

Nous souhaitons conduire cette réflexion à plusieurs niveaux sous le pilotage du bureau communautaire. Pour cela nous vous proposons de :

- ❖ Communiquer sur nos avancées via le **flash'infos** ;
- ❖ Partager régulièrement avec vous la réflexion lors **de réunions de concertation** ;
- ❖ Approfondir certains thèmes lors de réunions de **commissions consultatives associant des professionnels** ;
- ❖ Communiquer sur ce projet lors de **réunions publiques d'information**.

**Dans l'attente de ces échanges, n'hésitez pas à en parler et à nous interpeller sur le sujet.**

Le 16/03/2010  
Les membres du Bureau Communautaire